



**AB SCIENCE ANNONCE L'IDENTIFICATION D'UN BIOMARQUEUR PLASMATIQUE MARQUEUR DE L'ACTIVITÉ DU MASITINIB DANS LE TRAITEMENT DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE, ET CAPABLE D'IDENTIFIER LES PATIENTS AVEC UNE MICROGLIE PRO-INFLAMMATOIRE, CIBLE DU MASITINIB**

**CE BIOMARQUEUR EST ÉGALEMENT APPLICABLE AUX FORMES PROGRESSIVES DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES ET A LA MALADIE D'ALZHEIMER**

**CE BIOMARQUEUR PEUT ÊTRE STRATÉGIQUE POUR DÉTERMINER QUELS PATIENTS RÉPONDENT AU TRAITEMENT ET POUR AUGMENTER POTENTIELLEMENT LES CHANCES D'ENREGISTREMENT DANS LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES**

*Paris, 24 février 2026, 18h*

**AB Science SA** (Euronext - FR0010557264 - AB) annonce l'identification d'un biomarqueur potentiel pour évaluer l'activité du masitinib dans l'implication pathologique de la microglie dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA).

Les principales caractéristiques de ce biomarqueur nouvellement identifié sont les suivantes :

- Il s'agit d'un biomarqueur sanguin (plasmatique), qui présente l'avantage d'être facile à prélever et d'être évalué avec précision par ELISA (dosage immuno-enzymatique).
- Il est produit par la microglie pro-inflammatoire.
- Il active la microglie et les astrocytes et constitue donc un activateur contribuant à une boucle de rétroaction néfaste de la neuroinflammation.
- Il est également libéré par les mastocytes, établissant ainsi un lien entre les mastocytes et la microglie, qui sont les deux principales cibles cellulaires du masitinib.
- Il permet de prédire la survie dans la SLA, ce qui pourrait expliquer pourquoi le masitinib pourrait prolonger la survie chez certains patients spécifiques.
- Des expériences internes ont montré que ce biomarqueur était réduit par le masitinib lorsque les mastocytes et la microglie étaient activés *in vitro*, soulignant l'activité spécifique et puissante du masitinib sur les mastocytes et la microglie.

Le professeur Olivier Hermine, président du comité scientifique d'AB Science, membre de l'Académie des Sciences et chef du service d'Hématologie de l'Hôpital Necker à Paris, en France, a déclaré : « *Il est intéressant de noter que ce biomarqueur pourrait être utilisé dans la SLA, mais aussi dans d'autres maladies neurodégénératives d'intérêt, à savoir les formes progressives de la sclérose en plaques (SEP) et la maladie d'Alzheimer. Dans la sclérose en plaques, par exemple, ce biomarqueur présente des taux plasmatiques normaux dans le syndrome cliniquement isolé (SCI), est élevé dans les formes récurrente-rémittentes de la sclérose en plaques pendant les poussées et est élevé dans les formes progressives, ce qui correspond à ce que nous savons de l'implication de la microglie dans la SEP* ».

Ce biomarqueur sera utilisé dans le programme de phase 3 du masitinib dans la SLA, mais également dans celui de la sclérose en plaques progressive et de la maladie d'Alzheimer, afin de valider le mécanisme d'action

du masitinib chez l'homme et sa pertinence clinique. Une fois validé, il pourrait faciliter l'enregistrement en déterminant quels patients répondent le mieux au traitement et servir de critère d'évaluation substitutif de l'efficacité si nécessaire. En effet, les recommandations de la FDA dans la SLA indiquent que « *la FDA encourage les promoteurs à intégrer des biomarqueurs exploratoires dans toutes les phases de développement des médicaments dans la SLA. À l'avenir, une meilleure compréhension scientifique de la SLA pourrait permettre de discuter de critères d'évaluation de substitution, potentiellement susceptibles de prédire les bénéfices cliniques et qui pourraient servir de base à une autorisation accélérée* ».

Ce biomarqueur reste confidentiel pour des raisons de protection des brevets.

### **À propos d'AB Science**

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares ou résistantes à une première ligne de traitement.

AB Science a développé en propre un portefeuille de molécules et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives, dans les maladies inflammatoires et dans les maladies virales. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : [www.ab-science.com](http://www.ab-science.com)

### **Déclarations prospectives – AB Science**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics publiés par AB Science. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

**AB Science**

Communication financière

[investors@ab-science.com](mailto:investors@ab-science.com)